



Les terrains situés près de l'Orge, dans la Prairie d'Athis (à la hauteur des immeubles d'Etat), transformés en marécage faute des remblais suffisants.

IVR11_20039100140X

Date de prise de vue : 2003

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)